BULLETIN D'INSCRIPTION

Catalogue de formations courtes

(à retourner par email à : hoguet@afpiprovence.com)

E173 – Bulletin d'inscription formation courte catalogue - V01

(Merci de réaliser la saisie informatiquement)

Entreprise :

Raison sociale : ……

Adresse : ……

Code postal …… Ville:……

N° Siret de l'établissement Code NAF :

Convention collective : …… Effectif :

Téléphone :

N° identifiant TVA (mention obligatoire) :

Responsable de l'inscription :

Prénom :

Nom :

Fonction :

Email :

Téléphone :

Participants à inscrire :

Nom	Prénom	Date de naissance	MAIL du stagiaire	TELEPHONE du stagiaire	Fonction du participant (important pour valider le choix de la formation)	Modalité de financement (CPF, PP, …)	Statut (CP, salarié, DE, …)

* CFAI Provence : Réalisation de formations en apprentissage de niveau III et IV, en nos murs. Gestion administrative de formations de niveau III et IV dispensées par des écoles partenaires. Gestion de formations de niveau I dispensées par des écoles partenaires.
AFPI Provence : Gestion de formations continues et en alternance de niveau I et II dispensées par des écoles partenaires. Conception et réalisation des autres formations continues.

BULLETIN D'INSCRIPTION
Catalogue de formations courtes
(à retourner par email à : hoguet@afpiprovence.com)

E173 – Bulletin d'inscription formation courte catalogue - V01

(Merci de réaliser la saisie informatiquement)

Action de formation:

Intitulé du module de formation : ……

Référence catalogue : …… Cout de la formation : ……

Dates de la formation : Du …… au ……

Toutes les formations du catalogue sont réalisées au pôle formation UIMM Sud, au 8 chemin de Capeau – 13800 Istres, merci de nous contacter pour un autre lieu de formation.

☐ J'atteste que le(s) participant(s) rempli(ssent) bien les conditions pré requises à la formation demandée.

Si besoin d'une qualification de soudeur à l'issue de la formation en perfectionnement soudage, merci de prendre contact avec M. VIDAL (vidal@cfaiprovence.com) pour l'établissement du devis complémentaire.

Renseignements OPCO :

Nom de l'OPCO :

Numéro Adhérent :

Nom et prénom du contact :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Informations et conditions particulières

- A la réception du bulletin d'inscription, une convention de formation, établie selon les textes en vigueur, vous sera adressée en double exemplaire dont un à nous retourner signé et revêtu du cachet de l'entreprise. A votre charge de vous rapprocher de votre OPCO pour obtenir les formulaires de prise en charge de la formation.
- Une facture vous sera adressée à 30 jours directement ou bien en cas de subrogation sera adressée à votre OPCO.
- Même financées, ces formations ont un coût, toute annulation de moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation fera l'objet d'une facturation à l'entreprise.
- Les bulletins d'inscription incomplets ne seront pas pris en compte.
- Dans le cas ou le nombre de participants inscrits serait jugé pédagogiquement insuffisant, l'AFPI Provence se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session. Le délai d'annulation est toutefois limité à 15 jours avant la date prévue de commencement de la formation.

Attention, les places étant limitées nous vous conseillons de nous retourner ce bulletin d'inscription au plus vite.

Fait à **Signature et tampon**

Le